



DJIBOUTI

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

A Djibouti comme ailleurs dans de nombreux pays en voie de développement, la pauvreté est multidimensionnelle. Comment vaincre alors l'hydre de la pauvreté ? Par une politique transversale et multi-sectorielle. C'est pourquoi, en instituant un ministère des Affaires Sociales et des Solidarités, le président de la République monsieur **Ismaël Omar Guelleh** a érigé la lutte contre la précarité en priorité nationale,

Dès son accès au pouvoir, le chef de l'Etat a affiché une volonté politique très forte pour lutter contre la pauvreté et a, dès les années 2000, mis en place l'initiative nationale pour le développement social, plus connue sous le sigle INDS. À ses yeux, la croissance économique du pays

n'a de sens que si elle impacte le développement social,

Avec le souci d'éviter les inégalités et la fracture sociale, le ministère des Affaires Sociales et des Solidarités concrétise sur le terrain cette volonté politique forte d'une politique inclusive qui profite à tous les Djiboutiens. Actuellement, le ministère déploie toutes ses activités à travers la stratégie nationale de protection sociale (2018-2022). Il s'appuie sur un registre social qui quantifie et

spécifie la population en situation de vulnérabilité, avec la mise en place de projets ciblés en direction de chaque catégorie : personnes à besoins spécifiques, étudiants, femmes, chômeurs, espace rural,



Le président de la République, Ismaël Omar Guelleh, a fait de la lutte contre la précarité, sa priorité politique.

Grâce à la mise en place d'un socle national de protection sociale, Djibouti a intégré le cercle restreint des pays qui respectent les droits sociaux universels. Le ministère travaille d'arrache-pied à l'émergence d'une économie sociale et solidaire afin d'inclure les plus vulnérables dans le circuit économique.

PASS ET PNSF :

DEUX PROGRAMMES PHARES DU MINISTÈRE

Le programme d'assistance sociale (PASS) et le programme national de solidarité famille (PNSF) occupent une place importante dans la stratégie du ministère pour lutter contre la précarité et la pauvreté. Le premier, le PASS est le volet solidaire de l'assurance maladie universelle. Il permet à toutes les personnes sans revenu d'avoir un accès gratuit aux soins. Quant au PNSF, il permet, par le biais d'un transfert monétaire, aux ménages les plus vulnérables de subvenir à leurs besoins alimentaires. Des études d'impacts réalisées en 2019 sur le PNSF ont montré une nette amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.



Ministère des Affaires
Sociales et des Solidarités

Cité Ministérielle - République de Djibouti
Email : affairesociales@intnet.dj
Tél. : (253) 21 325 481 / 483